



Ville de Vaujours

N°2021/013

DÉCISION DU MAIRE

PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L2122-22 ET L2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Service émetteur : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
Objet : Signature d'un contrat de location longue durée et de maintenance d'un véhicule avec la société DIAC LOCATION SA

Le Maire de la Ville de Vaujours ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération 2020/05-06 du Conseil Municipal du 23 mai 2020 donnant délégation d'attributions au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la proposition de contrat de location longue durée et de maintenance d'un véhicule de la société DIAC LOCATION SA ;

CONSIDÉRANT, que la décision n°2021-006 en date du 27 janvier 2021 comporte une erreur matérielle ;

CONSIDÉRANT, que le bon fonctionnement de l'administration communale nécessite la mise à disposition, d'un véhicule de fonction de type 5 portes au profit de la Directrice Générale des Services ;

CONSIDÉRANT, qu'il est nécessaire de signer un contrat de location longue durée et de maintenance concernant le véhicule de marque RENAULT SCENIC BUSINESS TCE 140 EDC FAP -21 ;

CONSIDÉRANT, la proposition de contrat établie par la société DIAC LOCATION SA, sise 14 avenue du Pavé-Neuf 93168 NOISY-LE-GRAND CEDEX, pour un loyer mensuel de 460,06 € TTC.

ARTICLE 1 : **DÉCIDE**, d'abroger la décision n°2021-006 en date du 27 janvier 2021.

ARTICLE 2 : **DIT**, de signer le contrat de location longue durée et de maintenance du véhicule RENAULT SCENIC BUSINESS TCE 140 EDC FAP -21 avec la société DIAC LOCATION SA.

ARTICLE 3 : **DIT**, que le présent contrat est conclu pour une durée maximum de quarante-huit (48) mois, à compter de la réception du véhicule.

ARTICLE 4 : **DIT**, que le montant mensuel de la location s'élève à 460,06 € TTC.

ARTICLE 5 : **DIT**, que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget de la Ville.

ARTICLE 6 : Le Tribunal administratif compétent peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture de Seine-Saint-Denis ou de sa publication/notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale.

ARTICLE 7 : La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis, le tout rendu exécutoire conformément à l'article L 2131-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, communiquée à la Trésorerie de Livry-Gargan et notifiée à l'intéressé.

ARTICLE 8 : La présente décision fera l'objet d'une communication au conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à Vaujours, le 23 février 2021

Le Maire,



[Signature]
Dominique BAILLY

Vice-président de Grand-Paris Grand-Est

« Certifié exécutoire
Compte-tenu de l'affichage
le
et le dépôt en Préfecture
le..... »

Le Maire,

Dominique BAILLY
Vice-président de Grand-Paris Grand-Est



DEMANDE DE LOCATION

Numéro de tarif du véhicule: 221501

Edité le 18/02/2021

Accusé de réception en préfecture
093-219300746-20210309-2021-013-CC
Date de télétransmission : 09/03/2021
Date de réception préfecture : 09/03/2021



Sté COMMUNE DE VAUJOURS

Siret : 21930074600019 Code APE : 8411Z

20 RUE ALEXANDRE BOUCHER

93410 VAUJOURS

Téléphone bureau : 01.48.61.96.75 Fax : 01.48.61.76.59

Email : N.HAMDI@VILLE-VAUJOURS.FR

Societe Des Garages de Villepinte

RENAULT VILLEPINTE

7 Avenue GEORGES CLEMENCEAU

BP61

93420 VILLEPINTE

Tel : 01.48.61.96.65 - Fax : 01.48.61.71.35

RCS : B950026906 - N°ORIAS : 07 008 827

Etablissement vendeur - Commerçant indépendant

Vendeur : LAVAL Nicolas

Tél. direct : 06.48.05.83.23

Email : nlaval@nep-car.com

SCENIC

BUSINESS TCE 140 EDC FAP - 21

Couleur 1 : Noir Etoilé (GNE)

Sellerie 1 : Sellerie tissu carbone foncé e

Harmonie 1 : Harmonie Carbone Foncé (HARM01)

Puissance Fiscale : 7 CV Carrosserie : CI

Genre : VP

CONDITIONS DE LOCATION

Montants exprimés en TTC

Durée à compter de la date de livraison du véhicule : 48 mois

Kilométrage souscrit : 80000 km

Périodicité : Mensuelle

Dépot de garantie :

CONTRAT FIXE Nb. Durée

Assistance aux véhicules et aux personnes incluse.

Location 393.58€

Pneus 4 14.72€

Malus éco Echéancé 10.00€

Véh. Remplacement Confort (5) 9.60€

Entretien 32.16€

Prix de revient kilométrique : 0.28€

Prix 100 km pour décôte véhicule : 4.80€

CARBLIV+CI(dept:93) inclus

(1) : Montant révisable le 1er Juillet

(2) : Prestation non soumise à TVA

(3) : Sous réserve d'une assurance RC/Vol Incendie

(5) : Mise à disposition d'un véhicule de location de catégorie de base pour la durée des réparations en cas de panne ou d'épave 3 jours maximum, d'accident ou d'incendie 15 jours maximum, de vol 30 jours maximum

LOYER TOTAL TTC 460.06€

Paiement par Mandat administratif par termes à échoir à 30 j.

La souscription de l'assurance automobile est à la charge du locataire.

Le locataire :

- doit avoir un usage raisonnable du véhicule
- doit respecter les réglementations en vigueur
- prend en charge l'entretien et les réparations du véhicule directement ou par le biais des assurances ou des prestations souscrites
- ne peut céder, sous-louer ou donner le véhicule en garantie
- est responsable de tous dommages causés par le véhicule à lui-même, à des biens ou à des tiers

Date et lieu de livraison : Le : 19/05/2021 à GARAGE AVENIR

Commentaire :

La date ou le délai de livraison indiqué peut-être prolongé aux conditions prévues par l'article 1.1 des conditions générales de vente.

Observations du client :

OPTIONS & ACCESSOIRES
ROUÉ DE SECOURS GALETTE

PEINTURE NOIR ETOILE
SUPPLEMENTS

Paraphage Client :

REF : BONCLIDLOC-E6804421-A2444-d167942-20210218-21021806214906-

Réf : Février 2018

1/2



TAXE FISCALE

DETAIL DES SERVICES AU COMPTANT

- J'accepte de recevoir par email les offres et promotions relatives aux services et produits du Groupe RENAULT , de ses filiales et des membres de son réseau commercial.
- J'accepte de recevoir par email les offres et promotions relatives aux services et produits du Groupe DIAC Location , de ses filiales et des membres de son réseau commercial.
- J'accepte de recevoir par SMS les offres et promotions relatives aux services et produits du Groupe RENAULT , de ses filiales et des membres de son réseau commercial.
- J'accepte de recevoir par SMS les offres et promotions relatives aux services et produits du Groupe DIAC Location , de ses filiales et des membres de son réseau commercial.

Conformément aux articles 38, 39 et 40 de la Loi "Informatique et Libertés" n°78-17 du 6 janvier 1978 telle que modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, sur simple justification de votre identité vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que du droit de vous opposer à ce que les données vous concernant fassent l'objet d'un traitement en vous adressant au Service Relation Consommateurs DIAC Location - 14 avenue du Pavé Neuf - 93168 Noisy-le-Grand Cedex.

Ainsi établi à Villepinte, le 18/02/2021 en deux exemplaires, chacune des parties ayant reçu le sien.

La vente est conclue aux conditions que l'acheteur déclare lues et acceptées et dont il reconnaît avoir reçu un exemplaire.

Signature du vendeur

Signature du client

**STE DES GARAGES DE VILLEPINTE
RENAULT - DACIA**
7-9 avenue Georges Clémenceau - B.P. 61
93421 Villepinte Cedex - France
Tél. : +33(0)1 48 61 96 65
Fax : +33(0)1 48 61 71 40
www.nep-car.com
SIRET 950 026 906 00020 - APE 4511 Z
Capital 155 000 €



Le Maire

Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris - Grand Est

Paraphage Client :